



## séparation et vente du bien

Par **charlinou78**, le **22/01/2013** à **14:17**

bonjour,

nous sommes mariés sous la séparation de bien et avons acheté notre maison à 50/50. Nous sommes actuellement séparés et vendons notre bien mais je souhaite récupérer 20 000 euros de plus que mon conjoint sur le montant de la vente.

Est ce que le notaire acceptera de nous faire deux chèques dont un plus important pour moi ?  
Sinon comment faire ?

merci

Par **Legalacte**, le **22/01/2013** à **14:21**

Bonjour,

Si votre conjoint est d'accord, je ne vois pas pourquoi votre Notaire s'y opposera, par contre si il (ou elle) n'est pas d'accord, le Notaire ne pourra pas le faire.

Par **charlinou78**, le **22/01/2013** à **14:24**

En principe il est d accord  
Merci pour votre réponse.